

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01812

Numéro SIREN : 809 296 403

Nom ou dénomination : 4M AUTO NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006802

Expéditeur :

Greffé du Tribunal de Commerce
4 rue André Bosch BP 70441
66834 PERPIGNAN Cedex



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
PERPIGNAN

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/006802**
n° de gestion : **2017B01812**
n° SIREN : **809 296 403 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 22/09/2020
à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

4M AUTO NEGOCE - Société par actions simplifiée

30 Rue Jacques Trefouel 66000 Perpignan -FRANCE-

Date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants : Dépôt des comptes annuels

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



623968



623968

Désignation de l'entreprise		SAS 4M AUTO NEGOCE		30 rue Trefouel		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		66000 PERPIGNAN					
SIRET		8 0 9 2 9 6 4 0 3 0 0 0 3 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122019		31122018	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044		048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	19 109	062	19 109	14 765
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072	20	074	20	8 674	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	8 765	086	8 765	10 124	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	27 894	098	27 894	33 563	
	Total général (I + II)	110	27 894	112	27 894	33 563	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500	500			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	50	50			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	1 582	1 582			
	Report à nouveau	134	(1 170)				
	Résultat de l'exercice	136	6 421	(1 170)			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	7 383	962				
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	3 345	5 668			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	119	94			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 13 658)	172	17 048	26 839			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	20 511	32 601				
Total général (I + II + III)	180	27 894	33 563				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 4M AUTO NEGOCE		Néant ☐			
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice clos le 31122019		Exercice clos le 31122018			
		1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	167 458	100 738	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214			
		217		218		167	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		232	167 458	100 905	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	150 813	97 555	
	Variation de stock (marchandises) *			236	(4 344)	(2 323)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	1 920	3 611	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	10 834	2 573	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	431	244	431	214	
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements *			254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1		
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)		264		264	159 655	101 630
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		270	7 803	(725)
	PRODUITS ET CHARGES DIVER	Produits financiers (III)			280		
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges financières (V)				294	434	321	
Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }		347		300		124	
		348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	948		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310		310	6 421	(1 170)	
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		312	6 421	314	
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	948		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Divers* Créance due au report en arrière du déficit	346		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655		
	Dont Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	645		
			Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
			Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
			Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)	649			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		352		352	7 369	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables : * 1 046 dont imputés sur le résultat :				360	1 046	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		370		370	6 323	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 4M AUTO NEGOCE**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 4M AUTO NEGOCE**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	982	1 046	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983	1 046	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	33 492
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	31 055
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4MAUTO NEGOCE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	167 458
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	167 458
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	4 344
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	4 344
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	158 024
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	5 543
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	163 568
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
		8 234
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
		8 234
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	167 458
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 80929640300037

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4M AUTO NEGOCE

ADRESSE (voie) 30 rue Trefouel

CODE POSTAL 66000 VILLE PERPIGNAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique LECUIROT Prénom(s) Maxence
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date N° département 94 Commune VINCENNES Pays FRANCE
Adresse : N° Voie RUE JACQUES TREFOUEL
Code postal 66000 Commune PERPIGNAN Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 80929640300037

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4M AUTO NEGOCE

ADRESSE (voie) 30 rue Trefouel

CODE POSTAL 66000 VILLE PERPIGNAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de 2019

Dénomination de l'entreprise : SAS 4M AUTO NEGOCE

Adresse : **30 rue Trefouel**

66000 PERPIGNAN

N° Siret de l'établissement principal : 80929640300037

Activité : Commerce et réparation automob **Code activité : 4511Z**

Déclarant **Nom du signataire** **LECUIROT Maxence**

Qualité du signataire Président

A Perpignan

Le 11022020

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01012019 au 31122019

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	
---	--

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	8 234
Chiffre d'affaires de référence	A3	167 458
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALAIRES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC	Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

[illegible]

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)



SAS 4M AUTO NEGOCE

30 rue Trefouel

66000 PERPIGNAN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

4M AUTO NEGOCE
30 Rue Jacques Tréfouël 66000 Perpignan
Tél : 06.52.52.89.26
SASU au capital de 500 €
SIRET 809 296 403 00011

Certifié conforme le Président le 22/03/2020.

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 4M AUTO NEGOCE** relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 27 894 euros

Chiffre d'affaires : 167 458 euros

Résultat net comptable : 6 421 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PERPIGNAN

Le 12/02/2020

Signature

Etats financiers au 31/12/2019**Bilan**

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)				
	Total I				
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises	19 109		19 109	14 765
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	20		20	8 674
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	8 765		8 765	10 124
	Charges constatées d'avance				
	Total II	27 894		27 894	33 563
	Total général I + II	27 894		27 894	33 563

Passif

		31/12/2019	31/12/2018
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	500	500
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	50	50
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 582	1 582
	Report à nouveau	(1 170)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	6 421	(1 170)
	Provisions réglementées		
	Total I	7 383	962
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	3 345	5 668
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	119	94
	Autres dettes	17 048	26 839
	Produits constatés d'avance		
	Total III	20 511	32 601
	Total général I+II+III	27 894	33 563

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2019	12	01/01/2018	12	Variations	%
	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois		
Actif immobilisé						
Actif circulant	27 894	100,00	33 563	100,00	(5 669)	-16,89
Marchandises	19 109	68,51	14 765	43,99	4 344	29,42
STOCKS DE MARCHANDISES	19 109	68,51	14 765	43,99	4 344	29,42
Autres créances	20	0,07	8 674	25,84	(8 654)	-99,77
FOURNIS.AVOIR / RRR A OBTENI			7 000	20,86	(7 000)	-100,00
TVA DEDUCTIBLE/ABS	20	0,07	16	0,05	4	27,41
TVA DDE DE REMBOURSEMENT			1 658	4,94	(1 658)	-100,00
Disponible	8 765	31,42	10 124	30,17	(1 359)	-13,42
CA SUDMED	8 765	31,42	10 124	30,17	(1 359)	-13,42
Total du Bilan Actif	27 894	100,00	33 563	100,00	(5 669)	-16,89

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2019	12	01/01/2018	12	Variations	%
	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	7 383	26,47	962	2,87	6 421	667,53
Capital Social ou individuel	500	1,79	500	1,49		
CAPITAL SOCIAL	500	1,79	500	1,49		
Réserve légale	50	0,18	50	0,15		
RESERVE LEGALE	50	0,18	50	0,15		
Autres réserves	1 582	5,67	1 582	4,71		
AUTRES RESERVES	1 582	5,67	1 582	4,71		
Report à nouveau	(1 170)	-4,20			(1 170)	
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(1 170)	-4,20			(1 170)	
Résultat de l'exercice	6 421	23,02	(1 170)	-3,49	7 591	648,65
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	20 511	73,53	32 601	97,13	(12 089)	-37,08
Emprunts et dettes assimilées	3 345	11,99	5 668	16,89	(2 323)	-40,99
EMPRUNT CA 7 K€	3 345	11,99	5 663	16,87	(2 319)	-40,94
INT.COURUS/EMPRUNT E			5	0,01	(5)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119	0,43	94	0,28	25	26,92
COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEURS	119	0,43	94	0,28	25	26,92
Autres dettes	17 048	61,12	26 839	79,97	(9 791)	-36,48
ETAT IMPOTS/SBENEFI	948	3,40			948	
TVA A DECAISSER	2 442	8,75			2 442	
TVA S/FACT.NON PARVE			1 167	3,48	(1 167)	-100,00
C/C M. LECUIROT MAXENCE			25 415	75,72	(25 415)	-100,00
C/C LECUIROT MAXENCE	13 658	48,96			13 658	
INT CC - C/C M. LECUIROT MAXEN			258	0,77	(258)	-100,00
Total du Passif	27 894	100,00	33 563	100,00	(5 669)	-16,89

Etats financiers au 31/12/2019**Compte
de
résultat**

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises		167 458	100 738
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)			167
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation		167 458	100 905
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		150 813	97 555
Variation de stock (marchandises)		(4 344)	(2 323)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		1 920	3 611
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		10 834	2 573
Impôts, taxes et versements assimilés		431	214
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	
Total des charges d'exploitation		159 655	101 630
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 803	(725)
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières		434	321
Charges exceptionnelles			124
Impôts sur les bénéfices		948	
BENEFICE ou PERTE		6 421	(1 170)
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		948	
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		7 369	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			1 046
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		6 323	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2019	12	01/01/2018	12	Variations	%
	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois		
Total des produits d'exploitation	167 458	100,00	100 905	100,00	66 554	65,96
Ventes de marchandises	167 458	100,00	100 738	99,83	66 721	66,23
VENTES DE VEHICULE - ONI			9 676	9,59	(9 676)	-100,00
VENTE DE VEHICULE - 20%	167 458	100,00	91 062	90,25	76 397	83,90
Production vendue Services + Travaux			167	0,17	(167)	-100,00
PRESTATIONS DE SERVICES - 20%			167	0,17	(167)	-100,00
Autres produits						-100,00
PRODUITS DIV.GESTION						-100,00
Total des charges d'exploitation	159 655	95,34	101 630	100,72	58 026	57,10
Achats de marchandises	150 813	90,06	97 555	96,68	53 258	54,59
ACHAT DE VEHICULE TVA/MARGE			9 676	9,59	(9 676)	-100,00
ACHAT DE VEHICULE 20%	151 063	90,21	87 879	87,09	63 184	71,90
R.R.R. OBTENUS / 607	(250)	-0,15			(250)	
Variation de stocks de marchandises	(4 344)	-2,59	(2 323)	-2,30	(2 021)	-86,99
VARIATION STOCK MARCHANDISES	(4 344)	-2,59	(2 323)	-2,30	(2 021)	-86,99
Achats de matières premières et autres appro.	1 920	1,15	3 611	3,58	(1 690)	-46,82
CARBURANT	1 920	1,15	3 611	3,58	(1 690)	-46,82
Autres achats et charges externes	10 834	6,47	2 573	2,55	8 261	321,04
CONTROLE TECHNIQUE	602	0,36			602	
ENTRETIEN VEHICULES	4 522	2,70			4 522	
PETIT OUTILLAGE	167	0,10	133	0,13	34	25,26
FOURN / BUREAU / ENT / VET			25	0,03	(25)	-100,00
PRIMES D'ASSURANCES	1 042	0,62	30	0,03	1 012	N/S
SERVICES EXTERIEURS	199	0,12	205	0,20	(6)	-2,92
HONORAIRES	1 491	0,89	936	0,93	555	59,33
FRAIS ACTES CONTEN	51	0,03	73	0,07	(22)	-30,27
ANNONCES ET INSERTIO	973	0,58	196	0,19	777	395,34
VOYAGES ET DEPLACEMENT	1 520	0,91	143	0,14	1 377	962,86
FRAIS PEAGE TVA RECUP			419	0,42	(419)	-100,00
DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.	98	0,06			98	
FRAIS POSTAUX / TELECOM	11	0,01			11	
SERVICES BANCAIRES SNVB	158	0,09	412	0,41	(254)	-61,65
Impôts, taxes et versements assimilés	431	0,26	214	0,21	217	101,40
TAXE PROFESSIONNELLE	431	0,26	214	0,21	217	101,40
Autres charges	1					100,00
CHARGES DIV.GEST.COUC	1					100,00
Résultat d'exploitation	7 803	4,66	(725)	-0,72	8 528	N/S
Total des charges financières	434	0,26	321	0,32	113	35,20
INTERETSEMPRUNTS D	64	0,04	63	0,06	1	1,50
INTERETS COMPTES COU	370	0,22	258	0,26	112	43,47
Total des charges exceptionnelles			124	0,12	(124)	-100,00
PENALITES ET AMENDES			124	0,12	(124)	-100,00
Impôts sur les bénéfices	948	0,57			948	
IMPOT SOCIETES	948	0,57			948	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

01/01/2019	12
31/12/2019	mois

01/01/2018	12
31/12/2018	mois

Variations	%
------------	---

Résultat de l'exercice

6 421 3,83

(1 170) -1,16

7 591 648,65

Etats financiers au 31/12/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **27 894 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 167 458 euros** et un total **charges de 161 037 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 6 421 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL							

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Etats financiers au 31/12/2019

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012019** et clos le **31122019** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
A IDENTIFICATION		B ACTIVITE	
Identification du destinataire SAS 4M AUTO NEGOCE 30 rue Trefouel 66000 PERPIGNAN		Activités exercées (souligner l'activité principale) : Commerce et réparation automob Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		N° Siret : 80929640300037 Insp. IFU : N° dossier :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %	Bénéfice imposable au taux de 28 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	6 323	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %						
2 Plus-values						
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %						
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 %	Plus-values exonérées art.238 quinquies			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité			
Entreprises nouvelles art.44 septies	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies	Territoire entrepreneur art 44 octies A	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	Autres dispositifs			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabilitéExpert**

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐	
Nom, adresse, téléphone :	
- Professionnel de l'expertise comptable : KANTIS	863 Chemin de la Fauceille 66100 PERPIGNAN
- Conseil :	0468362020
- CGA/OMGA ou viseur conventionné : N° d'agrément	

A **Perpignan**, le **11022020** Signature et qualité du déclarant **LECUROT Maxence** **Président**

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2020)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 4M AUTO NEGOCE**
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2019**

J **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sans contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

4M AUTO NEGOCE

SASU au capital de 500€ (cinq cents euros)

Dont le siège social se situe : 30 rue jacques tréfouël 66000 PERPIGNAN

Enregistrée au RCS de PERPIGNAN sous le numéro 809 296 403



Procès-verbal des décisions de l'associé unique de **4M AUTO NEGOCE** en date du 01/09/2020

Je soussigné LECUIROT Maxence agissant en qualité de Président et seul associé de 4M AUTO NEGOCE, a pris des décisions portant sur les points suivants :

- L'approbation des comptes
- L'affectation du résultat de l'exercice
- La rémunération au titre de Président de la société

Résolution 1 : Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 : Affectation des résultats

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 6421 € (six mille quatre cent vingt et un euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

- Report à nouveau négatif de l'exercice antérieur : - 1170 €
- Autres réserves : 5 251 €

Résolution 3 : Rémunération au titre de Président de la société

L'associé unique de la société décide de ne pas être rémunéré pour ses fonctions de Président de la société pour l'exercice clôturé

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Perpignan, le 21/09/2020

4M AUTO NEGOCE
30 Rue Jacques Tréfouël 66000 Perpignan
Tél : 06.52.52.89.26
SASU au capital de 500 €
SIRET 809 296 403 00011